

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2016-03

REUNION DU 8 JUILLET 2016

OBJET : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER , (CCEDA) , AU SYNDICAT MIXTE METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'adhésion de la CCEDA au syndicat mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne.

OBJET : ACHAT DE 160 CHAISES POUR LA SALLE POLYVALENTE.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition des ETS SAMIA DEVIANNE, pour un montant de 3 039,98 € TTC.

OBJET : MISE EN ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC, CHANGEMENT DE PORTES A L'ECOLE ET A LA MAIRIE.

Le Conseil Municipal a décidé :

- ✓ pour les travaux concernant la mairie, de retenir la proposition des ETS GIRARD FRERES, pour un montant de 5 600,00 € HT, soit 6 720,00 € TTC,
- ✓ pour les travaux concernant l'école, de retenir la proposition des ETS GIRARD FRERES, pour un montant de 8 790,41 € HT, soit 10 548,49 € TTC.

OBJET : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOURG, LOT N° 1, STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES, AVENANT N° 1.

Le Conseil Municipal a décidé de conclure un avenant avec l'entreprise COUDERT TP, jusqu'à concurrence d'un montant total de dépenses de 1 465,00 € HT, soit 1 758,00 € TTC.

OBJET : TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE, CHOIX DES ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES DES TRAVAUX.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir les entreprises dont les offres ont été déclarées économiquement les plus satisfaisantes par le cabinet ACA, Architectes et associés, maître d'œuvre :

Lot n°1 : Isolation thermique par l'extérieur : AUVERGNE FACADES, pour un montant de 34 004,35 € HT, soit 40 805,22 € TTC,

Lot n°2 : Charpente, Couverture, Zinguerie, Couverture polycarbonate : GIRARD FRERES, pour un montant de 19 044,71 € HT, soit 22 853,65 € TTC,

Lot n°3 : Gros œuvre : FARGE CONSTRUCTION, pour un montant de 18 959,74 € HT, soit 22 751,69 € TTC,

Lot n°4 : Plâtrerie, peinture, menuiserie intérieure, carrelage faïence : SARL 3P FINITIONS, pour un montant de 7 834,20 € HT, soit 9 401,04 € TTC,

Lot n°5 : Electricité : EURL RIGAUD ELEC, pour un montant de 4 741,00 € HT, soit 5 689,20 € TTC,

Lot n°6 : Plomberie sanitaire : SARL COURTY CYRILLE, pour un montant de 4 020,00 € HT, soit 4 824,00 € TTC.

Le Conseil Municipal communique

SUBVENTION A PARTIR DU TROISIEME ENFANT UTILISANT LES TRANSPORTS SCOLAIRES.

Le Conseil Départemental du Puy de Dôme poursuit son action en faveur des familles dont les enfants utilisent un transport scolaire pour se rendre dans leur établissement.

Il rembourse la participation familiale annuelle à partir du 3^{ème} enfant transporté.

L'imprimé de demande de subvention est disponible à la mairie.

OPERATION ISOLATION COMBLES PERDUS.

Depuis 2005, le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie oblige les fournisseurs d'Energie à accompagner les initiatives en faveur des économies d'énergie. Depuis 2016, cet accompagnement s'enrichit d'aides financières attribuées en fonction des revenus des ménages qui réalisent des travaux de rénovation énergétique.

L'offre proposée concerne l'isolation des combles perdus de maisons individuelles (**propriétaires ou locataires**) des ménages à faible revenu fiscal.

➤ **Comment faire la demande ?**

Info sur le site www.renover-en-france.fr et demande par **tel 0 805 620 670** (service d'appel gratuit) pour bénéficier de l'offre, **indiquez le code référence conseiller : OPB 2016**

DISTRIBUTION DU COURRIER.

Dans le but d'assurer une distribution postale de qualité, les habitants sont invités à indiquer de façon claire et lisible leur nom et prénom sur la boîte aux lettres.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »

Les listes électorales seront révisées du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016.

Si vous n'avez pas encore effectué cette démarche, c'est le moment pour vous faire inscrire.

Pour cela, vous devez remplir une des trois conditions prévues par le code électoral :

- avoir son domicile sur la commune,
- y avoir une résidence,
- être contribuable depuis au moins cinq années consécutives.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

OPERATION TRANQUILITE VACANCES.

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, le formulaire à remplir est disponible sur le site internet de la commune : www.bortletang.fr.

SECRETARIAT DE MAIRIE.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 25 juillet au 15 août 2016.

Réouverture le 18 août 2016 à 9h30.

En cas d'urgence, prendre contact avec le maire ou les adjoints.

BIBLIOTHEQUE.

La bibliothèque sera fermée du 1^{er} août au 28 août 2016.

Réouverture le lundi 29 août à 17 H 30.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, SPANC.

Le règlement de service du SPANC, le formulaire de demande d'installation d'assainissement non collectif ainsi qu'un guide concernant l'assainissement non collectif peuvent être téléchargés sur le site internet de la Communauté de communes « Entre Dore et Allier » : <http://www.ccdoreallier.fr/> en page d'accueil.

INFORMATIONS DIVERSES

RECENSEMENT DE CHAUVES-SOURIS.

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 de la plaine des Varennes, l'association « CHAUVES – SOURIS AUVERGNE » est mandatée par le Parc Naturel Régional du Livradois – Forez pour organiser tout au long de l'été des prospections de site susceptible d'accueillir des chauves – souris.

Si vous connaissez un site abritant des chauves-souris, merci de signaler leur présence aux coordonnées suivantes : **Chauve-Souris Auvergne 04 73 89 13 46 / 06 69 54 79 27**
contact@chauve-souris-auvergne.fr.

L'AMICALE LAÏQUE COMMUNIQUE.

« Encore une année scolaire qui se termine..... Nous remercions toutes les personnes qui ont participé aux manifestations organisées par l'amicale ; pour continuer sur cette lancée, toutes les personnes de bonne volonté sont les bienvenues pour aider à l'organisation et la réalisation de ces journées qui servent, on le rappelle, à financer activités, sorties et voyages scolaires

Une réunion de rentrée aura lieu **le Jeudi 8 septembre à 20h30** au local associatif de Bort ; nous vous attendons très nombreux !

D'ici là, nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances ! »

Contact : Emmanuelle ANGELY : 06 32 06 44 40
Séverine FORESTIER : 06 32 25 38 07

CINEMA : SALLE DES FETES DE BORT L'ETANG.

MERCREDI 20 JUILLET 2016, 18 H 00 : KUNG-FU PANDA 3

Long métrage américain - 1h35 - 2016

Genre : Animation - Réalisé par Jennifer Yuh, Alessandro Carloni

A partir de 5 ans.

MERCREDI 20 JUILLET 2016, 21 H 00 : JULIETA (VOstf)

Long métrage espagnol - 1h39 - 2016

Genre : Drame - Réalisé par Pedro Almodóvar

Avec Emma Suárez, Adriana Ugarte, Daniel Grao

COURSES DE CHEVAUX A VICHY.

Le prix de la Municipalité de Bort l'Etang sera organisé au cours de la réunion du **lundi 8 août 2016**, qui débutera à **16 H 00** sur l'hippodrome de VICHY.

Au programme 8 courses de galop.

COMITE D'ANIMATION CULTURELLE, MARCHE DES FOURS.

Le Comité d'Animation Culturelle organisera « la marche des fours », neuvième du nom, le **dimanche 18 septembre 2016.**

Retenez cette date et venez nombreux.

LES CADOULES :

Vous aimez marcher et vous êtes libre les jeudis après-midi ?

Vous voulez découvrir notre région ?

Venez rejoindre le groupe **des Cadoules**, convivial et ouvert à tous !

Chaque jeudi, départ de la Salle des Fêtes à 14h (9h en juillet et août) pour 2 heures de marche environ...

Contacts: Chantal EVE : 06 60 16 37 22 – Josy HUGUET : 07 86 91 79 17

REGIE DE TERRITOIRE.

La Régie de Territoire des Deux Rives, à travers un groupe de réflexion qui réunit bénévoles, citoyens et travailleurs sociaux, souhaiterait connaître vos modes de déplacement et vos possibilités d'entraide pour organiser un mode de transport solidaire sur notre territoire.

Merci de renseigner le document joint à ce numéro d'Info – Bort et de le déposer à la mairie avant le 30 juillet 2016.

N'AFFRONTEZ PAS SEUL UNE MALADIE NEUROLOGIQUE DE TYPE ALZHEIMER, PARKINSON...

L'association « Du répit pour les familles » vous invite à la rencontrer pour ne pas affronter seuls cette dure réalité.

Contact : M. ROBERT MARTINEZ, (président), 04 73 35 52 03 / 06 72 13 58 94

Mail : durepitpourlesfamilles@yahoo.fr

Site internet : <http://www.durepitpourlesfamilles.fr>

ACCIDENT VASCULAIRE CEREBRAL.

Communiqué de l'Agence régionale de santé d'Auvergne (ARS)

L'**accident vasculaire cérébral (AVC)**, dit aussi « attaque cérébrale », est dû à une **interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau** (obstruction ou rupture d'une artère cérébrale). Les cellules du cerveau ne recevant plus l'oxygène et les nutriments dont elles ont besoin pour fonctionner normalement. Certaines sont endommagées, d'autres meurent.

Les AVC sont une des premières causes de mortalité et de handicap à la fois chez les hommes et les femmes. On dénombre chaque année 150 000 nouveaux cas d'AVC en France.

La prise en charge de l'AVC nécessite une intervention urgente pour laquelle le délai est un enjeu essentiel : il doit être le plus court possible pour assurer le diagnostic initial et réaliser les gestes d'urgence qui s'imposent. Il permet de réduire de près de 30% le risque de séquelles.

Il est donc indispensable d'apprendre à reconnaître les signes d'alerte d'un AVC et appeler immédiatement le 15.

Comment reconnaître les signes ?

Sachez reconnaître les premiers signes de l'attaque :

- **Incapacité soudaine à parler ou à trouver ses mots.**
- **Difficulté ou impossibilité brutale de bouger un bras, une jambe ou tout un côté du corps.**
- **Gêne brutale de la vision.**

L'arrivée d'un de ces symptômes est généralement très brutale.

Agir Vite C'est important : **Appeler le 15.**

Même si les symptômes disparaissent, appelez immédiatement le 15 pour engager une prise en charge en urgence. Le centre 15, en liaison permanente avec le secteur d'urgence spécialisé dans la prise en charge de ces maladies, décidera de la meilleure orientation.

Pour en savoir + : www.sante.gouv.fr/l-accident-vasculaire-cerebral-avc.html